



Messeix

# LE LIEN

N°4

MAI 2016



## SOMMAIRE

02	LE MOT DU MAIRE	06-07	Communiqués des ASSOCIATIONS	12	INFORMATIONS PRATIQUES
03	CLIN D'OEIL			13	SERVICES à la population
04	BUDGET: fonctionnement	08-09	Suite des communiqués	14	EN BREF: les bacs jaunes
05	BUDGET: investissement	10-11	Suite des communiqués	15	EXPRESSION des groupes d'élus

## LE MOT DU MAIRE

*Depuis 2 ans, l'équipe municipale se mobilise à votre service.*

*Ces prochains jours le programme des travaux de voirie sera terminé avec un chantier important au village de Serroux où l'assainissement a été réalisé. La réfection de chaussée intervient également en plusieurs lieux de la commune où des désordres ont été constatés, notamment des inondations.*

*Le budget 2016 d'un montant de 1 992 625,67 € intègre des investissements conséquents pour mettre aux normes les locaux de l'école des 3 vallées pour permettre l'accueil des enfants en garderie, temps d'activités périscolaires, protection maternelle et infantile et relais assistante maternelle. Un véritable ensemble de services en un seul lieu, ce qui permet d'optimiser nos bâtiments et de réduire ensuite le coût de fonctionnement.*

*Cette année encore nous avons décidé de ne pas augmenter les impôts locaux, seule une gestion rigoureuse et espérons le des ressources nouvelles permettront de continuer cette politique.*

*Dans le même temps, nos actions ont permis d'obtenir une baisse de 47% des loyers des locations gérées par LOGIDÔME. Ceci est concret!*

*Les rencontres de l'an dernier lors des réunions de quartier, à l'écoute de la population, sont prises en compte dans les aménagements pour limiter la vitesse dans nos bourgs et répondre aux préoccupations de sécurité. La vie associative est soutenue avec 38 000 € de subventions malgré la baisse de dotation de l'Etat de 21 000 €.*

*Nous sommes dans un contexte de forts changements. La nouvelle intercommunalité où la commune de Messeix sera l'une des plus importante mobilisera toutes nos énergies et nécessite votre soutien auprès des élus.*

*Soyons solidaires et les résultats seront au rendez-vous.*

Le Maire



Composition du  
Conseil Municipal

**Maire :**

Marc MANGOT

**Adjoints :**

Daniel DOMAGALA,  
Bernadette BEAUNE,  
Cédric CONDY,  
Simone CROUZEIX

**Conseillers :**

Pascale CHAPPOT,  
Bruno BORDAS,  
Carole LEVANT,  
Jean-Pierre BERGER,  
Sandrine PELLETIER,  
Gilles LALLIS,  
Sophie ACHARD,  
Yannick ERAGNE,  
Catherine DUFAUD,  
Éric ACHARD.

### Bulletin municipal

**Directeur de la publication :**

Marc MANGOT

**Rédaction:** Commission communication

**Imprimé par nos soins**

Remerciements à toutes les personnes qui ont contribué à la rédaction de ce bulletin. Les articles rédigés dans le bulletin municipal sont le fruit d'un travail collectif des élus et des services, leur choix est de ne pas signer personnellement leur contribution.

## MARIAGES

### CLIN D'OEIL



*Le conseil municipal*

*adresse ses meilleurs vœux*

*- à nos aînés  
Jacqueline et Michel Allègre à  
l'occasion de leurs 70 ans  
de mariage*

*et*

*- à notre conseillère municipale  
Sophie Achard et à son époux  
Claude  
Félicitations aux époux et tous nos  
vœux de bonheur pour cette  
nouvelle famille*

*Sophie était présente aux  
2 évènements*

Le budget est un document prévisionnel qui fixe l'ensemble des dépenses et des recettes pour l'année à venir, tant en fonctionnement qu'en investissement.

**BUDGET PRINCIPAL 2016**  
**1 992 625,67 €**



**FONCTIONNEMENT 1 431 130,75 €**

**INVESTISSEMENT 561 494,92 €**

Les dépenses de fonctionnement doivent être maîtrisées pour contenir la pression fiscale et réaliser les investissements nécessaires.

Le résultat positif de la gestion 2015 permet de disposer de 291 186,25 €.

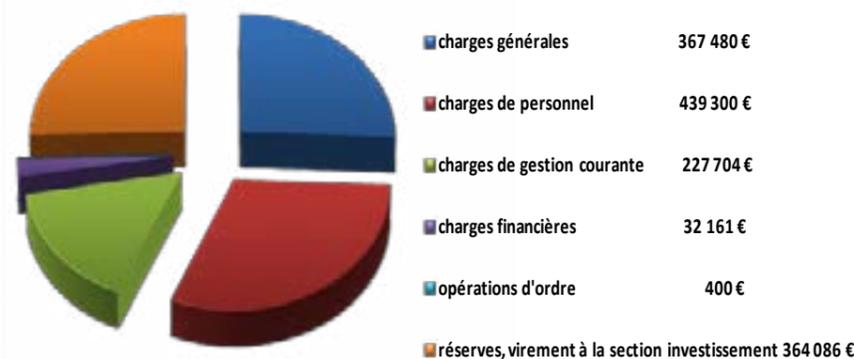
La baisse des dotations de l'État se continue encore en 2016.

Compte tenu du résultat de clôture 2015 la municipalité a décidé de ne pas augmenter les impôts locaux et de maintenir l'aide accordée aux familles pour le transport scolaire. La gratuité de la garderie et des temps d'activités périscolaires sera maintenue aussi longtemps que possible, comme le maintien des services à la population en matière de santé : permanence du médecin sur la commune et des services PMI notamment. C'est une priorité réaffirmée !

Les recettes de fonctionnement sont budgétées à 1 431 130,75 €.

Le remplacement de matériels vétustes s'impose, de même la maîtrise des dépenses de fonctionnement nécessite d'adapter les pratiques ou habitudes aux réels besoins, **faute de quoi il faudra trouver de nouvelles recettes fiscales ou sources de revenus pour la commune.** C'est pourquoi tous les projets ou réalisations pouvant se concrétiser sur la commune seront systématiquement étudiés.

### Budget Fonctionnement



Tous les contrats avec les fournisseurs d'énergie ont été renégociés. Des pistes d'économie devront encore être trouvées sur les charges générales : éclairage public, affranchissement, volume des photocopies notamment couleurs ...

Le budget de la Caisse des Ecoles déficitaire en 2015 montre des difficultés à réaliser l'équilibre de cette activité. Le maintien de la diversité et de la qualité des repas à un prix maîtrisé nécessite une analyse complémentaire.

Autres budgets: Assainissement, et Caisse des Ecoles + CCAS (inclus dans le budget communal)

### BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2016

chapters	montants	nature de dépenses
charges générales	367 480 €	énergie, bâtiments, téléphone, ...
charges de personnel	439 300 €	salaires, charges sociales, ...
charges de gestion courante	227 704 €	CCAS, Caisse des écoles, associations, SDIS, ...
charges financières	32 161 €	intérêts emprunts, amortissements, ...
opérations d'ordre	400 €	écritures comptables entre sections
réserves, virement à la section investiss	364 086 €	dépenses imprévues, section investissement

**Budget Assainissement: 2016**

- Fonctionnement: 106 492,64 €

- Investissement: 147 232,67 €

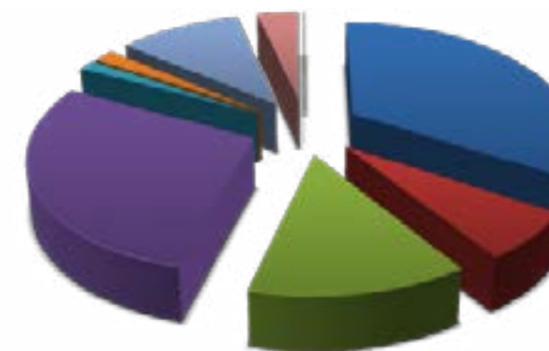
**Budget 2016 :**

Caisse des écoles : 73 258,47 €

Budget C. C. A. S : 64 597,66 €

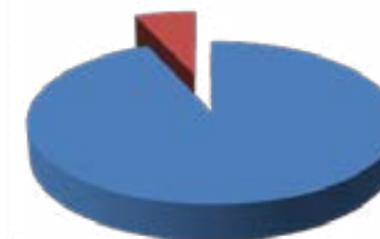
Le budget Investissement est équilibré pour un montant de 561 494,92 €.

### Budget Investissement Dépenses



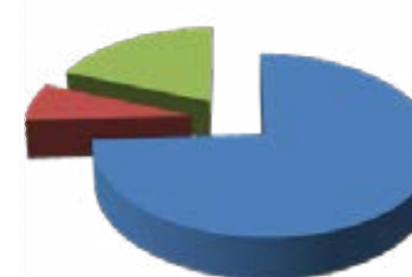
Restes à réaliser voir détails	190 160 €
Emprunts: remboursement capital	38 226 €
Réfection Eclairage Pubic	75 184 €
Réaménagement TAP, Garderie, PMI	159 840 €
Terrains - poteaux incendie	8 000 €
Matériel	10 000 €
Bâtiments	59 584 €
Voirie ralentisseurs	20 000 €
Dépôt et reversement	500 €

### Détail des " Reste à Réaliser "



Voirie communale	178 160 €
Bâtiments + CocOn	12 000 €

### Investissements nouveaux en 2016



Réaménagement TAP, Garderie, bibliothèque, PMI, Relais Assistantes Maternelle	159 840 €
SECURITE: Limitation de vitesse dans la commune	20 000 €
Programme réfection réseau éclairage public	75 184 €

Le programme voirie représente la majeure partie des «RAR» - Reste à Réaliser. L'achèvement est en cours, le financement correspondant est reporté au budget 2016. La réfection des chaussées au Lotissement des Boueux, la desserte des garages inondés à Bogros, ont été priorisées, de même l'obligation de mise aux normes de l'accessibilité des ERP (Etablissement Recevant du Public) - dont l'Ecole Primaire - Musée Ecole Rurale, Musée de la Mine ont été des critères déterminants pour le choix des travaux. La mise en sécurité des accès de l'Ecole primaire est donc renforcée.

L'opération Cocon - pour mémoire- concerne l'isolation des combles des bâtiments.

Le projet principal en 2016 concerne le réaménagement des locaux situés au Rez de Chaussée de l'ancien collège. Nous vous avons déjà indiqué que les services préfectoraux ont rédigé un avis

défavorable sur la sécurité des locaux où s'exercent la garderie, les activités périscolaires et la bibliothèque. Le projet de réaménagement prend déjà en compte en priorité la mise en conformité des installations et d'accessibilité pour la sécurité des enfants et du personnel et effectue les démarches auprès des services de l'Etat. Des travaux étant indispensables, nous avons décidé d'optimiser ces investissements en cohérence avec la politique communautaire et la relocalisation envisagée par le département des permanences sociales et des consultations de PMI. Le principe du maintien de cette offre de service a été rappelé par la DGSAS lors d'une réunion le lundi 30 novembre à la mairie de Messeix.

Les élus de Messeix et de la Communauté de Communes Sioulet-Chavanon ont proposé une solution très concrète d'intégration de ces permanences et consultations dans les locaux de l'école qui vont être réhabilités prochainement pour accueillir également l'accueil de loisirs municipal, les activités périscolaires et l'antenne du RAM intercommunal, cette solution a reçu un accueil favorable du Président du Conseil Départemental. L'équipe municipale défend ardemment les services à la population du territoire et tient compte de ses préoccupations notamment celles liées à la sécurité liée aux excès de vitesse dans nos villages, exprimée lors des réunions de quartier. Un budget de 20 000 € est prévu pour réaliser des aménagements. De même 46% des lanternes d'éclairage public sont vétustes. Un programme de rénovation sur 4 ans est mis en oeuvre.

### DU CÔTÉ DE LA CASERNE

### DES HONNEURS BIEN MÉRITÉS



De gauche à droite :

- BRUGIÈRE JEAN-FRANÇOIS : MÉDAILLE DE VERMEIL
- LAINÉ JOËL : LIEUTENANT HONORAIRE
- DELZOR HÉLÈNE : LIEUTENANT
- HAZE SÉBASTIEN : CAPORAL
- DANNA ANGÉLIQUE : CAPORAL
- COURTET EVELYNE : CAPORAL
- GERY LUCA : SAPEUR 1<sup>ÈRE</sup> CLASSE

SAPEURS-POMPIERS AYANT EU UNE REMISE DE MÉDAILLE OU DE GALONS EN 2016.

Remise de décorations en présence de Madame Audrey Manuby, Conseillère Départementale, de Messieurs les Maire de Savennes et de Messeix, et d'une assistance nombreuse.

### « ÊTRE FORT, POUR ÊTRE UTILE. »



Cela fait maintenant trois ans que l'association de **VIET VO DAO** s'est installée au lieu-dit les Vialles à MESSEIX et qu'elle propose ses activités à toutes les personnes et de tout âge, désireuses de s'épanouir tant sur le plan physique que spirituel.

Le VIET VO DAO est un art martial traditionnel Vietnamien qui conjugue sport, entretien physique et énergétique, mais aussi self-défense, maniement d'armes, avec une philosophie et un esprit martial.

De ces exercices il en résultera une amélioration du tonus neuromusculaire, articulaire et circulatoire, mais aussi un bon fonctionnement des organes, ce qui permettra d'entre-

tenir l'équilibre du corps, débloquer les fatigues, soulager les douleurs, apaiser les souffrances et assurer une bonne longévité.

Ce début de saison fut encore riche en événements, puisque l'association a participé au marché de Noël pour une démonstration et a organisé un stage tous niveaux afin de parfaire la technique de ses pratiquants.

Notre devise : « Etre Fort, pour Etre Utile. »

Horaires des cours : Lundi 19h à 20h15 Qi Gong et Méditation ; Mardi 19h à 20h30 Tai Chi et éventails ; Mercredi 15h à 16h15 cours enfants ; Vendredi 19h à 20h30 Art Martial Traditionnel.

Site internet : [www.tlvx.blogspot.fr](http://www.tlvx.blogspot.fr)

### LES GUIBOLLES EN FOLIE

- Les marcheurs ont activement arpenté les sentiers du Sancy, du Guery, du Trador, de la Banne



d'Ordanche, du Puy d'Alou, Bois des Boueilles et Bajouve, Notre Dame de Natzy, Savennes et Bialon sous le soleil d'une fin d'année exceptionnelle.

- Les danseurs se sont essayés avec succès à une douzaine de nouvelles chorégraphies avec un plaisir partagé.

L'association a également participé aux Virades de l'Espoir et au Téléthon.

### UNION SPORTIVE MESSEIX-BOURG-LASTIC SECTION FOOT

Tout d'abord, je souhaite remercier tous les bénévoles, joueuses, joueurs qui s'impliquent dans le club. Un grand merci également à nos partenaires, ainsi qu'aux municipalités qui, grâce à leurs subventions, permettent à l'USMBL-Foot d'avoir un budget équilibré.

L'année 2015 a été pour le club une année à deux visages. En effet, après le forfait général de l'équipe réserve dès le début du championnat 2014/2015, la saison se présentait assez mal, le manque de joueurs se faisant ressentir. Nous avons alors envisagé de proposer à nos voisins de l'entente Saint-Sauves/Tauves (E3ST) de créer un projet pour une fusion des clubs, ce projet devant être validé par un vote de l'ensemble des licenciés des deux clubs. Malgré le soutien du district du Puy de Dôme, notre projet n'a pas obtenu l'unanimité. La descente de l'équipe fanion en 1<sup>ère</sup> division de district acheva cette mauvaise saison pour le club. Le début de saison 2015/2016, grâce à des bénévoles impliqués, a été de bien meilleure augure. En effet, avec un effectif de joueurs en constante augmentation, une entente pour les équipes jeunes avec les clubs de l'E3ST et Haute Dordogne, l'arrivée d'un nouveau coach et d'un arbitre au club, l'USMBL montre qu'il est toujours présent.

Actuellement l'école de foot fonctionne bien, l'équipe féminine est 3<sup>ème</sup> de son championnat, l'équipe 1, 7<sup>ème</sup> dans une poule très serrée et l'équipe 2, 2<sup>ème</sup> de sa poule.

Comme un signe fort de ce renouveau, le district a remis à notre « Jojo » le titre honorifique de bénévole de l'année 2015, une distinction largement méritée pour ses 61 années au sein de l'USMBL.

Pour conclure, le club se joint à moi pour renouveler tous nos remerciements à ceux qui permettent à notre club de vivre.

Pour avoir des informations complémentaires vous pouvez nous contacter au 06 84 13 80 72 ou vous rendre sur notre site internet [www.us-messeix.sportsregions.fr/](http://www.us-messeix.sportsregions.fr/).

Le Président, Sébastien ERAGNE

**LES COMPAGNONS DU THÉÂTRE DE MESSEIX** sont un groupe de comédiens amateurs qui, chaque année, préparent d'une part une pièce (comique), d'autre part des farces paysannes interprétées par les Pelluchons. Ils sont également assistés de plusieurs techniciens.

En 2015, La pièce «j'adore l'amour, j'aimerais bien le refaire un jour...» a été jouée à: Herment, Le Cend्रे (Festival : Festh a), Festival de Courpi re, Condat, Lezoux, La Bourboule, Merlines, Rochefort.

Nos trois comp res «Les Pelluchons» ont jou    : St Donat, Festival de Courpi re, Av ze, Aix et nous avons re u   la salle Socioculturelle la troupe de Merlines «Le Cam leon».



Pour la saison 2015-2016 les Compagnons du Th atre de Messeix ont d cid  de partager leur passion en cr ant un atelier th  tral pour mini com diens pour les enfants du CE1 au CM2: «Les mini-m mes». Tous les deux ans les b n fices des repr sentations sont revers s aux enfants de l' cole de la commune afin de les aider   financer leur voyage scolaire et diff rents achats pour les plus petits.



La troupe adulte vous prépare «pyjama pour 6» de Marc Camoletti avec l'intégration de trois nouveaux comédiens.

Ils se produiront le 4 juin à la salle socioculturelle à Messeix. Avec en avant-première la pièce des «mini-mômes». Nous vous attendons pour un grand moment de détente!!

**MOTO CLUB MESSEIX**

N°14-170 63750 MESSEIX  
SIRET 809 111 677 00013  
Site :www.mc-messeix.fr

Correspondance : Gil LEOTY  
11 rue de Champradet 63100  
Clermont-Ferrand  
Mail : gil.leoty@sfr.fr Télé-  
phone : 06.16.45.36.65

**Bilan sportif 2015**

- David BAFFELEUF 6ème au classement final Chpt France Supermotard Prestige
- Anthony MESTRE a participé au Trophée France Amateurs Supermotard.



- Alexandre BRUNEL, Ludovic CIBLAC et Rémi EPAILLY ont participé à des épreuves du Championnat de Ligue Auvergne Moto cross.

**Championnat de France Pit Bike 2015**

Encore une belle épreuve organisée le 20 Septembre à Ruère sous un beau soleil.

96 pilotes avaient répondu présent.

Merci à la Mairie de Messeix pour son soutien, à tous nos sponsors et à tous les bénévoles sans qui nous ne pourrions organiser une telle manifestation.

**Saison 2016**

Pour marquer les 25 ans d'existence du moto club, et à la demande de Cyril Porte, Promoteur du Championnat de France de Pit Bike, nous avons décidé d'organiser la Finale du Championnat de France Pit Bike 2016.

Les pilotes n'en seront qu'enchantés car la piste de Messeix est une des plus appréciées.

Rendez-vous le 18 Septembre pour la Finale du Championnat France Pit Bike 2016.

Si vous désirez vous joindre à nous en tant que bénévoles ou autres, n'hésitez pas, contactez-nous. Bonne année 2016.



**AMIS D'HIER ET D'AUJOURD'HUI**

Le club reçoit les personnes de cinquante ans à quatre vingt quinze ans, de Messeix ou des environs. De nombreuses manifestations sont organisées tout au long de l'année. Le coq au vin, Le pot au feu, La kermesse, la belote, le loto, sorties voyage et spectacle et bien d'autres en font les moments forts de notre club. Sans oublier le rendez-vous du mardi, de 14h à 17h 30 pour les divers jeux et son goûter convivial.

Pour tout renseignement : Monsieur Henri Langlet au 04 73 21 41 35 ou le mardi à la salle du mille club.

Rappel : Kermesse le 14 juillet et le concours de belote le 19 novembre 2016.

Le président : H.LANGLLET



L'association a changé de bureau cet automne !!!  
Nous sommes une équipe motivée et pleines d'idées nouvelles !!

Notre but est de faire des festivités autour de nos commerces locaux pour vous donner envie d'être à nos côtés pour faire vivre le commerce et l'artisanat de Messeix !!!

Notre association a le soutien de notre commune, des boutiques d'Arvernes, du conseil départemental ainsi que de la chambre de commerce ce qui nous permettra de mener à bien toutes nos manifestations !!

Virginie BRANDELY,

Présidente de l'Association des Artisans et Commerçants



**Association de Propriétaires Forestiers  
Dômes et Combrailles**

Remercions d'abord la municipalité de MESSEIX de nous donner l'opportunité de nous présenter.

Qui sommes nous? Une association «loi 1901 » créée le 12 juin 2014. Des propriétaires forestiers qui se sont rassemblés pour mieux appréhender les questions qui concernent leurs forêts.

L'objet de notre association est de nous informer, de nous former, afin d'améliorer, de valoriser notre patrimoine et de gérer nos forêts de manière durable, ceci quelle que soit la superficie de nos propriétés. **Rencontres, visites, retours d'expériences, exposés, conférences, informations, conseils, sont autant d'actions et d'animations qui sont proposées à nos adhérents.**

Nous sommes maintenant quelques 75 sylviculteurs, expérimentés ou néophytes, répartis sur un vaste territoire de quelques 126 communes des Dômes et des Combrailles incluant toutes les communes de Volvic Sources et Volcans. Cela nous permet d'appréhender un vaste panel de situations forestières.



- 01/2015 première Assemblée Générale



-Animation « délimitation de parcelle ».

Pour mener à bien nos ambitions, nous nous appuyons sur plusieurs partenaires: Le **Centre National de la Propriété Forestière** nous apporte la compétence technique. Le **Conseil Départemental** ainsi que les communautés de communes Sioulet-Chavanon, Haute Combraille, Pontgibaud Sioule et Volcans, nous apportent une aide financière.

Sur une année écoulée, nous avons réalisé sept animations. Pour exemple :

- 1) Choix des « essences forestières » pour un terrain à replanter.
- 2) Découverte d'organismes forestiers situés à la maison de la Forêt et du Bois à Marmilhat (CNPF, URFA, syndicat des sylviculteurs, FOGEFOR, CETEF, Centre de Ressources).
- 3) Délimitation de parcelles, découverte des nouveaux outils informatiques.

Si notre association vous intéresse, même à titre de découverte, n'hésitez pas à nous contacter.

**Association :** tél : 09 77 76 55 44 courriel : [forets.domcom@gmail.com](mailto:forets.domcom@gmail.com)

**Correspondants locaux:**

Nicole VEDRINE,	Planchadelle	63750 MESSEIX	tél : 06 87 94 51 23
Claude PASSELAIGUE	route de Singles	63750 MESSEIX	tél : 04 73 21 45 85



Toute l'équipe de bénévoles remercient sincèrement les donateurs de sang qui étaient au nombre de 183 pour l'année 2015. Votre participation étant notre meilleure motivation et récompense, nous vous espérons nombreux tout au long de cette nouvelle année pour accomplir cet acte de solidarité indispensable pour sauver des vies.

Calendrier des collectes de sang pour 2016 :

Bourg-Lastic : jeudi 25 août 2016 (gymnase)

Messeix : jeudi 21 avril 2016 (salle socioculturelle)

mardi 27 décembre 2016 (salle socioculturelle)

de 16 h à 19 h

Petit rappel : Pour donner son sang, les conditions sont simples. Il faut être âgé de 18 à 70 ans, peser au moins 50 kg, être reconnu apte par le médecin lors de l'entretien. La fréquence des dons est de 4 fois par an pour les femmes et 6 fois par an pour les hommes. Un minimum de 8 semaines entre deux dons devra être respecté.

Merci à nos partenaires financiers pour l'octroi de subventions (les municipalités de Messeix et Saint-Sulpice) ainsi qu'aux communes de Messeix et Bourg-Lastic pour la mise à disposition gracieuse de locaux communaux.

Pour tout renseignement complémentaire sur les collectes de sang ou si vous souhaitez rejoindre l'association, vous pouvez joindre la présidente, Evelyne COURTET.

Avec tous nos vœux de bonheur, de douceur et de sérénité pour la nouvelle année

*Faites un cadeau rare et précieux.  
Offrez votre sang !*

**L'ATELIER DENTELLE**

de l'Amicale Laïque



**L'ATELIER DENTELLE** compte cette année ses trente ans d'existence organise à cette occasion un couvige réunissant plusieurs clubs dentelliers (Lezoux, Issoire, Courpière, etc. ...) à la salle Socioculturelle le samedi 17 septembre 2016 de 10H00 à 18H00. Rencontre ouverte à tous, Venez nombreux!

**LE PATRIMOINE A L'HONNEUR**

**19 juin 14H00 :** Balade et Patrimoine : une après-midi animée par un guide de pays, à la découverte du patrimoine de la commune. Contacts : Minérail & Les Guiboles en folie

**18 septembre 10H :** journées patrimoine - Conférence Débat animée par Mr Douard ingénieur des mines à la Salle Socio Culturelle.

Contact: Minérail

## RAPPEL AUX AGRICULTEURS : dossier sécheresse

La commune de Messeix a été reconnue sinistrée suite à la sécheresse de mars à juillet 2015.

Les déclarations de sinistre sont possibles dès à présent sur le site TeleCALAM accessible sur « Mes démarches » à l'adresse : <http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr> à la rubrique Exploitation : « Demander une indemnisation calamités agricoles »

## REGLEMENTATION COURS D'EAU :

Il a été mis en place une cartographie qu'il est indispensable de consulter, afin de pouvoir classer le cours d'eau dans sa catégorie et de savoir si les travaux sont soumis à une autorisation de travaux ou pas, sur le site : [http://carto.prodige-auvergne.fr/1/ddt63\\_projet\\_carto\\_coursdeau.map](http://carto.prodige-auvergne.fr/1/ddt63_projet_carto_coursdeau.map)

DDT 63 Service eau / Environnements et Forêts/ Tel. 04.73.42.14.19 / Contact Arnaud Mullie

04.73.44.45.76 RAPPEL : Fin des déclarations P.A.C. 15 juin 2016

**U**ne délibération de M. Jean Yves GOUTTEBEL, concernant le **SDIS**, en date du 15 mars 2016 nous informe que certaines prestations spécifiques des pompiers vont être facturées aux habitants ; demande d'intervention à titre personnel pour la destruction d'un nid d'hyménoptères, coût 200, 270, 500€ selon les moyens déployés etc.

Faute de caractère d'urgence d'une intervention, le SDIS pourra établir une facturation calculée en fonction des moyens déployés. Au vu des contraintes fonctionnelles qui sont les siennes, le SDIS 63 se voit dans l'obligation de recentrer ses missions.

Le document est consultable sur le site [messeix.fr](http://messeix.fr) et en Mairie.

**D**u nouveau dans nos commerces !

- Le Salon de coiffure « **Frimousse** » a déménagé. Installée entre l'épicerie et la pharmacie, Virginie BRANDELY accueille hommes, femmes, enfants, dans un décor cocon et une ambiance chaleureuse. Un nouveau service est proposé ; une esthéticienne exerce l'après-midi dans une pièce aménagée du Salon. Tel. 04 73 21 40 69

- Bienvenue au nouveau Salon de coiffure « **Christine Coiffure** ». Récemment ouvert au 17 rue des Noisetiers (au coin de la place de l'église), le Salon est accueillant et propre à la détente. Tel. 04 73 21 45 41

**ETAT CIVIL**

dans la limite des déclarations en Mairie

Période du 1er Janvier au 30/12/2015

**NAISSANCE**

Bienvenue à :

BARRET Jarod

LLINARES Emie Clémence Salomé

MAY Célia Léa Nadine Isabelle

USSEL Kenji

USSEL Luigi

VERVIALLE HOUMADI Paul Kési

**DECES**

Condoléances aux familles de :

BERTRAND Marie Josèphe Augusta, veuve VALLET

BONNET Odette Marie, veuve BLEYNJE

BOUCHON Antoinette Nicole, épouse MANRY

BRUGIERE Marcel François Antoine

COURTET Marie-Thérèse

DELY Elie Jean

DESGOUTTES Irène Marie Antoinette, veuve PAS-

SELAIGUE

GAYE Jean François

MALLET Françoise Marie Louise, veuve BATTUT

MALLET Lucienne Pierrette

MANGOT Simone Marie Renée, veuve DIF

MOUSSET Claire, veuve GONZALES

ONCLERCQ Marianne Niarcelle, épouse FAGEOL

PASSELAIGUE MariewLouise Paule Aimée, veuve

MECMAYER

RIOCOURT Elie Pierre Antoine

VEDEL Henri Antoine Marius

VEDRINE Henri Marco

VITRAC Marie Thérèse, veuve MESURE

**MARIAGE**

Félicitations à :

ACHARD Claude Bernard Jean et MARTINET Sophie

Michelle Dominique

BEAUDOUX Hervé François Marcel et SCHANDENE

Karine Eliane

ESTRADE Jean-Michel et POUGET Amandine Ma-

rieThérèse

ONDET Cédric Nathan Guy et DERUISSEAU Marie

Jeannine Christiane

SZYDLOWSKJ Olivier et NEVES Claire

THEUX Emmanuel André Louis et BILLARD Céline

Magali

**L**E MOT DU DOCTEUR BRUEZ Christian

18 mois parmi vous ; je vous remercie de votre accueil.

Je souhaite rester avec vous au Centre FILIERIS, bien sûr à travers ma discipline, mais aussi ailleurs, au pays du rire, du sourire et de la paix.

Je suis à votre disposition pour vous soigner et aussi pour d'autre(s) projet(s).

**V**oyage scolaire:

30 élèves participent au voyage scolaire à QUIBERON du lundi 25 avril au vendredi 29 avril Coût prévisionnel 12140 €.

Participation des familles: 70 € par enfant.

La commune prend en charge l'intégralité du coût du transport en autocar dans le budget Caisse des Ecoles (2790 €).

Le théâtre et L'amicale laïque participent aussi financièrement

**U**ne convention fourrière visant à prendre en charge les animaux errants, a été signée pour 4 ans le jeudi 11 mars 2016 à l'Hôtel de Ville de Clermont-Ferrand, initiateur du projet de groupement de commandes, et sera effective à partir de janvier 2017 ; une procédure des conditions d'intervention fera l'objet d'un affichage.

**R**évision des loyers du patrimoine LOGIDÔME de Messeix.

La baisse des loyers, à compter du 1er janvier 2016 est de 47% en moyenne sur les 37 logements individuels et 24 logements collectifs. **Ce résultat a été obtenu après plusieurs rencontres auprès des responsables de l'Office H.L.M et la municipalité actuelle.** Des permanences régulières se tiennent en mairie avec les services de LOGIDÔME

**L**a Communauté de Communes fait parvenir régulièrement à la Mairie « l'Observatoire de l'habitat » résumant les offres de locations, de ventes sur le plan local ; ce document est consultable en Mairie et sur le site ; des fiches d'offres et de demandes, en matière d'habitat, sont à la disposition des administrés.

**L**a commune de Messeix est équipée de deux bornes Wifi afin d'offrir aux habitants et aux touristes deux points d'accès gratuits et sécurisés à Internet ; l'une des bornes est installée sur la façade de la Mairie, la seconde sur la façade du Bureau de Tourisme des Gannes. Chacun pourra depuis son terminal mobile se connecter gratuitement.

**E**ffectifs prévisionnels

pour la rentrée 2016-2017

L'école des Trois Vallées accueillera 64 élèves répartis ainsi:

Classe Mme DEIS: CE2:8 CM1:2 CM2:7 17 élèves

Classe Mme TERRACHER : CP:9 CE1:7 16 élèves

Classe Mr BEAUDOUX : PS:11 MS:9 GS:11 31 élèves

**C**oncernant le site de la commune de messeix, « messeix.fr ». Les Associations ont la possibilité de devenir Contributeurs, leur permettant ainsi de déclarer une manifestation, une date de dernière minute. Une réunion d'information leur sera proposée et un tutoriel pour les aider sera adressé à leur demande.

**N**ous rappelons que la location des salles communales est consultable sur le site et donne lieu préalablement à la réservation à l'envoi d'un formulaire à renseigner que vous trouverez sur le site ou en Mairie.

**P**our toutes vos questions en matière de projet immobilier, de vente ou location de logement, de travaux d'amélioration, dans l'individuel ou la copropriété

Demandez des conseils d'experts avant d'agir ! Par courrier, courriel, téléphone, à la Maison de l'Habitat (Clermont-Ferrand)

Tous les jours de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 17h30, sauf le lundi matin.

ADIL 63

Maison de l'Habitat

129, avenue de la République

63100 CLERMONT-FERRAND

04 73 42 30 75 - [contact@adil63.org](mailto:contact@adil63.org)

[www.adil63.org](http://www.adil63.org)

**U**n primeur est présent tous les samedis matin, place de la mairie



## LES BACS JAUNES ARRIVENT A MESSEIX!!

Le SMCTOM de la Haute Dordogne va mettre très prochainement dans toute la commune des bacs de regroupement destinés à la collecte des emballages ménagers afin de vous permettre de vous faciliter le geste du tri.

Dans ces containers gris au couvercle jaune, vous pouvez déposer :

- les cartons cassés, papiers, journaux magazines,
- les briques alimentaires,
- les bouteilles et flacons en plastique,
- les boîtes fer/alu (aérosols, bidons de sirop, cannettes, barquettes aluminium)

Il est interdit de déposer le verre ou tous autres objets.

Après un travail avec les élus, les emplacements ont été définis de façon à ce que la collecte soit optimisée au maximum. Vu la spécificité du territoire, le syndicat ne peut pas faire une collecte en porte à porte pour éviter d'exploser les coûts. Nous comptons sur votre indulgence, en fonction de l'utilisation de chacun, des points seront certainement modifiés. Afin de corriger des dysfonctionnements, n'hésitez pas à nous faire part de vos remarques.

Vous serez avertis de la mise en place des bacs ainsi que des jours de collecte par la presse, un dépliant explicatif sera distribué dans les boîtes aux lettres. Des ambassadeurs du tri viendront également à votre rencontre, merci de leur réserver un bon accueil.

Les points d'apport volontaire situés vers le cimetière ainsi qu'à Planchadelle seront toujours disponibles.

Pour tous autres déchets, vous pouvez vous rendre à la déchèterie de Saint Germain Près Herment ouverte le lundi et le mercredi de 9h-12h et de 13h30-17h ainsi que le samedi matin de 8h30 à 13h. Vous avez également la possibilité de vous rendre à l'ISDND de Saint Sauves pour déposer les appareils électriques et électroniques, le bois, le carton, la ferraille, les encombrants du lundi au vendredi de 8h30 à 15h30.

Nous vous demandons d'être vigilants en ce qui concerne l'utilisation de la benne déchets verts mise à disposition par la commune de Messeix. En effet, nous avons constaté à plusieurs reprises des incivilités qui coûtent cher car si la pollution est trop importante la benne est enfouie pour un coût de 130 €/T. Si ce problème persiste nous serons obligés de la supprimer.

**Rappel : Collecte des plastiques agricoles le 9 et 11 mai 2016 à l'ISDND de Saint Sauves et à la déchèterie de Saint Germain Près Herment.**

Les ficelles et les filets doivent être déposés séparément dans des sacs spécifiques (disponibles chez les revendeurs, PRA, SMCTOM Haute Dordogne).

Les bâches d'ensilage et enrubbage collectées séparément. Elles doivent être propres et sèches.

SMCTOM de la Haute Dordogne  
20 route de Clermont  
63760 BOURG LASTIC  
T : 04.73.21.88.46 - www.smctom-hautedordogne.fr

Suite à la réponse de M. DOMAGALA concernant l'article que nous avons transmis à la municipalité, réponse que nous vous communiquons ci-dessous dans son intégralité, nous avons décidé de vous informer dorénavant par le biais d'un bulletin d'information que nous vous distribuerons au plus tôt.

« Bonjour,

L'article transmis comporte 581 mots, en conséquence il ne peut être reproduit en intégralité tel quel.

Voici ce que cela représente avec les contraintes de la publication: mise en page et police homogène sur l'ensemble du bulletin. Vous voudrez bien nous indiquer en retour si vous voulez modifier le contenu, à défaut il s'arrêtera au mot «intervenir».

Meilleures salutations

Daniel Domagala »



Une petite mise au point : la mise en page d'un bulletin peut parfaitement s'adapter à tout type d'article et à tout type de police de caractère. Dans le bulletin n° 3, notre article avoisinait les 500 mots sans dépasser la demi page imposée tout en restant parfaitement lisible.

Techniquement, notre article pouvait donc être diffusé dans son intégralité, permettant une liberté d'expression qui nous est maintenant très limitée...

« Quand la vérité n'est pas libre, la liberté n'est pas vraie. »

Jacques Prévert

Le groupe minoritaire a demandé à pouvoir s'exprimer dans le bulletin municipal. C'est fait. Nous avons déjà réduit la police de caractère pour l'article précédent du groupe minoritaire (merci du conseil technique). Certains lecteurs nous ont alors demandé de fournir une loupe ... et l'article proposé cette fois ci est encore plus long que les précédents !

Nous respectons les lecteurs en préservant une bonne lisibilité. A chaque groupe d'adapter la longueur de son article dans la colonne «expression des groupes d'élus».

Revenons à des choses plus sérieuses et concrètes. La révision des loyers du patrimoine Logidôme de Messeix est en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016. Nous avons reçu de nombreux témoignages et remerciements pour notre action qui a abouti à la réduction en moyenne de 47% des loyers. Les logements deviennent ainsi plus accessibles sur notre territoire.

### Travaux en cours et environnement :

**Les travaux de voirie** sont en cours selon le programme prévu. Les travaux préparatoires d'enrobé ont été réalisés aux abords de l'Ecole Primaire et des musées de l'Ecole rurale et de la Mine, concernant les passages piétons, les places pour le stationnement des personnes handicapées et leur cheminement dans le cadre de l'accessibilité des établissements recevant du public (ERP). Le reste des travaux est en cours avec comme chantier principal la chaussée du village de Serroux.

**Allée des Chênes Rouges :** Les coupes de bois ont permis d'éclaircir cette plantation, les travaux d'enfouissement des lignes ERDF sont terminés à cet endroit. La mairie a proposé aux chantiers d'insertion de continuer le «nettoyage» afin de rendre cet endroit plus agréable pour une promenade sous les frondaisons ou pour d'autres activités.

Le SMAD des Combrailles mobilise les élus pour la mise en oeuvre d'un **programme relatif à l'environnement** notamment l'enlèvement des épaves automobiles que celles-ci se trouvent en un lieu ouvert ou non au public, sur une propriété publique ou sur la voie publique.

